

Assemblée Générale ordinaire du CDOS du Loiret du 11 février 2020

Dûment convoquée, conformément à l'article V des Statuts, l'Assemblée Générale ordinaire du CDOS du Loiret s'est tenue le mardi 11 février 2020, à 18 heures 30, à la salle des Fêtes de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin.

Alain BOYER, Président, ouvre la séance et remercie la municipalité de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin pour la mise à disposition de la salle et l'accueil de l'Assemblée générale du CDOS. Il présente les excuses reçues des personnes absentes et adresse ensuite ses salutations aux personnalités présentes.

Personnalités invitées présentes :

- Mme Isabelle LANSON, Conseillère Départementale du Loiret ; adjointe au Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
- M. Thierry MAUBERT, délégué du Préfet
- M. Jean ROS, Président d'honneur du CDOS du Loiret ;
- M. Michel ARNOULT Trésorier d'honneur du CDOS du Loiret ;

Après examen des feuilles de présence, Alain BOYER annonce que **35 organismes départementaux sur 57** affiliés au CDOS, à jour de leur cotisation, sont présents. Le quorum fixé par l'article VI paragraphe 1 des statuts étant atteint, l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.



Organismes départementaux présents : 35

ATHLETISME – AUTOMOBILE – AERONAUTIQUE – BASKETBALL – BILLARD – BOWLING ET SPORTS DE QUILLES – CANOE-KAYAK – CLUB ALPIN ET DE MONTAGNE – COURSE D'ORIENTATION – CYCLOTOURISME – ECHECS – FFMJS – FFEPGV – FSCF – FOOTBALL – GOLF – GYMNASIQUE – HANDBALL – HOCKEY SUR GLACE – KARATE – MOTOCYCLISME – PARACHUTISME – PECHE SPORTIVE – PETANQUE – RANDONNEE PEDESTRE – RUGBY – SPORT ADAPTE – TENNIS – TENNIS DE TABLE – TIR A L'ARC – UFOLEP – UNSS – USEP – VOILE – VOLLEY-BALL

BADMINTON – 36^{ème} – arrivé après les votes.

Organismes départementaux excusés : 4

ASPTT – CYCLISME – FFSU – ROLLER ET SKATEBOARD

Organismes départementaux absents : 18

AVIRON – BOULES – BOXE – EQUITATION – ESCRIME – FFEPMM SPORT POUR TOUS – FOOTBALL AMERICAIN – HALTEROPHILIE – HANDISPORT – HOCKEY SUR GAZON – JUDO – NATATION – PROFESSION SPORT ET LOISIRS – SAUVETAGE SECOURISME – SPELEOLOGIE – TAEKWONDO – TIR – 2FOPEN-JS



HOMOLOGATION DU P.V. DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 FEVRIER 2019

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 février 2019 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs, chère.s ami.e.s

Nous sommes ravis et heureux de vous retrouver pour broser un nouveau point d'étape, d'une année riche, une nouvelle fois, d'évènements, de transformations, de perspectives. Tant sur le plan national que local, l'activité fut dense,



et pas forcément des plus simples à gérer. Reconnaissons beaucoup d'animations, de soubresauts dans la sphère sportive, ça bouge de partout, Jeux Olympiques obligent ! Les récents changements, imposés un peu dans la précipitation, soulèvent toujours des interrogations, ils demandent du temps, de la pédagogie des instances et de la compréhension du terrain. Après bien des rebondissements, l'Agence Nationale du Sport trouve petit à petit sa place. Il reste toutefois quelques points non encore totalement calés, le positionnement des cadres techniques, entre autres. Comme convenu, le CNDS nouvelle formule, réparti dorénavant directement par les fédérations, suscita, a priori, peu de vague, en se calquant sur les versements attribués antérieurement. Restons prudents, attendons maintenant l'évolution de ces dossiers de subventions, des surprises pouvant apparaître sur le moyen terme. Et puis, du côté du stade Charléty, à Paris au siège du CNOSEF, les grandes manœuvres commencent, les couloirs bruissent déjà de rumeurs diverses en vue des prochaines élections, la fin de l'Olympiade approche !

Plus simplement, dans les murs de la structure départementale, éloignée des turbulences politiciennes, nous travaillons plus que jamais en affinant nos dossiers, nos actions. Nous grandissons sereinement tenant compte des nombreux défis à relever. La gouvernance sportive évoluant, se transformant, nous ne pouvions pas garder les bras croisés et regarder

sans rien faire face à tous les changements annoncés et à venir. Il s'imposait, pour nous, de décider LIBREMENT la meilleure façon d'accompagner la vague des réformes, en définissant nos propres évolutions. Après mûres réflexions, discussions, il s'imposait que nous devions rompre avec les fonctionnements établis, empreints de conservatisme désolant, pour franchir un nouveau palier en devenant, à part entière un acteur de terrain, sans modifier notre fonctionnement administratif. D'où l'absolue nécessité de recruter une autre personne salariée qui porterait techniquement nos propres projets, toujours plus nombreux. Le hasard se chargea de bien faire les choses, notre recrue

se trouvant au sein de la Maison des Sports. Indéniablement, son arrivée élargit, complète notre champ de compétences, tant auprès des comités départementaux que des associations. Elle souligne un engagement fort en direction également des collectivités territoriales. Nous précisons à nouveau, que nos objectifs se focalisent sur le développement, l'utilité, les bienfaits du sport, partout, pour tous les âges, avec une grande priorité accordée à l'insertion par le sport, dans les territoires prioritaires, dans les territoires ruraux et auprès des publics féminins. Nous augmentons nos offres de conseils, d'aides, de formations. Avec humilité, sérieux, nous affichons clairement



notre nouveau positionnement, tout simplement, en affirmant que se termine le temps du CDOS replié sur lui-même. Les dirigeants, comme les sportifs, ne nous connaissent pas assez. Ils ne savent pas toujours où nous situer et s'interrogent sur nos véritables missions. Le CDOS d'aujourd'hui se veut plus qu'hier le dépositaire, le garant, certes, de l'Olympisme départemental mais il veut être une structure respectueuse, active, moderne, disponible, volontaire, entreprenante en liaison étroite avec l'ensemble des partenaires sportifs et territoriaux. Le Plan Sport et Territoires (PST), élaboré par le CNOSEF, nous fixe clairement les directives à mettre en œuvre.

Tout au long de l'année, nous fûmes en constante relation avec nos incontournables soutiens : le Conseil Départemental, la DRDJSCS, l'UNSS notre partenaire jeunesse et l'Association des Maires du Loiret. Rappelons notre engagement sur de nombreuses animations "grand public" à travers la Semaine Olympique et Paralympique, Sentez-vous Sport, la Journée Olympique, Colosse aux pieds d'argile, la Journée Européenne de l'Obésité. N'oublions pas l'organisation des Vacances Olympiques et Sportives, de Nature Olympique, des Trophées de la Jeunesse et de la soirée des Comités.

Pas de relâchement, non plus, dans les formations, Basicompta et premiers secours où nous apportons notre aide afin de faciliter la vie associative.

Nous nous faisons un devoir d'informer, de partager le plus grand nombre de sujets, d'enquêtes, de statistiques, d'invitations, de réglementations. Nous collons au plus près des actualités par notre site (que nous recommandons expressément), tout comme sur les réseaux sociaux. La lettre d'Actu Olympique et Sportive maintient également sa diffusion, sans fléchir depuis plus de 2 ans.

Soulignons également des nouveautés et de nombreuses sollicitations diverses et très variées, dans la santé, le sport en entreprises, le patrimoine de l'UNESCO, de la forêt domaniale d'Orléans et tout récemment "Terre de Jeux". Le CDOS fait partie d'un nombre certain de commissions ou d'organismes.

Vous dire également que le CDOS affiche une équipe au complet enregistrant le départ d'Emmanuel BEDU, nommé directeur UNSS de la Région Bourgogne Franche Comté, place occupée dorénavant par son successeur Ludovic FAJOUX, le nouveau directeur départemental.

N'attendons pas la prochaine olympiade et les Jeux de Paris pour resserrer nos liens afin de travailler ensemble. Nous partageons les mêmes valeurs, les mêmes passions. Nous possédons les mêmes objectifs, à savoir convaincre,



rassembler, le plus grand nombre de jeunes, voir de moins jeunes, à nous rejoindre pour goûter les joies de l'effort solitaire ou collectif, dans un gymnase, sur une piste, sur un terrain, dans l'air ou sur l'eau. Avec un kimono, un arc, une perche, une pagaie, un ballon ! Qu'importe ! Nous voulons une jeunesse HEUREUSE, bien dans sa tête et dans son corps. Il nous revient à nous, responsables, dirigeants, une obligation d'intelligence, d'humilité collective pour avancer, **unis**. Le monde sportif ne grandira que dans la franchise et la solidarité. Certains, et nous en connaissons tous, s'obstinent à

emprunter les chemins, tortueux et démagogiques, de la division. Ne les écoutons pas, ignorons-les ! Seul, nous ne pouvons rien, à vos côtés nous pouvons beaucoup !

Toutes les fédérations désirent convaincre. Elles demandent à toutes les structures associatives et départementales toujours plus de licenciés et une montée en puissance de la qualité. Nous devons nous entraider, nous écouter. Pourquoi ne pas construire des journées à plusieurs disciplines en associant nos forces et nos moyens. Cela fonctionne très bien dans de nombreux départements. Nous pouvons aussi nous unir dans l'organisation de conférence, de réunions. Faisons nous confiance, sans crainte de l'autre. Mieux nous nous connaissons, davantage le dialogue s'en trouvera facilité.

Ce que nous entendons, ce que nous voyons, ce que nous lisons, peut apparaître sombre, préoccupant. Malgré tout, nous demeurons résolument optimistes. Par la richesse de nos échanges, avec les convictions, la force qui nous animent, avançons de concert pour tous ces jeunes qui ne nous pardonneraient pas de ne pas les soutenir, les guider. Nous savons compter sur Vous.

Merci de votre attention.

RAPPORT D'ACTIVITE

- Les participations du CDOS :

■ PARTENARIAT CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET



■ PARTENARIAT DRDJSCS CVL-L



DRDJSCS Centre-Val de Loire, Loiret
Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale



■ PARTENARIAT UNSS / CDOS DU LOIRET



COMMISSION JEUNESSE

#ACTIVES

#SPORTPARTAGÉ

PARTENARIAT AVEC L' UNSS LOIRET



■ ASSOCIATION DES MAIRES DU LOIRET ASSEMBLEE GENERALE



**Assemblée générale de
l'Association
des Maires du Loiret**

27 avril 2019 à GIEN

■ SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE



■ JOURNEE OLYMPIQUE / PORTES OUVERTES DE L'ILE CHARLEMAGNE



■ CONFERENCE COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE



CONFÉRENCE - PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES DANS LE DOMAINE DU SPORT -



■ JOURNÉE EUROPEENNE DE L'OBESEITE



■ VACANCES OLYMPIQUES ET SPORTIVES

LES VACANCES OLYMPIQUES ET SPORTIVES



DU 8 AU 12 JUILLET
DU 26 AU 30 AOUT
TU FAIS QUOI ?

C'est cool !

Nous,
on va aux Vacances
Olympiques et
Sportives



REJOINS-NOUS !

Pour les jeunes
du CP à la 3ème



**Inscription sur le site
du CDOS DU LOIRET**

CDOS
LOIRET

[HTTP://LOIRET.FRANCEOLYMPIQUE.COM/ACCUEIL.PHP](http://LOIRET.FRANCEOLYMPIQUE.COM/ACCUEIL.PHP)
02 38 49 88 46

■ NATURE OLYMPIQUE



NATURE OLYMPIQUE



INITIATIONS "SPORTS NATURE", GRATUITES ET OUVERTES À TOUTES ET TOUS.



PÊCHE SPORTIVE, CYCLOTOURISME, COURSE D'ORIENTATION...



■ SOIREE DES COMITES ET DES PARTENAIRES



Soirée des Comités ET DES PARTENAIRES



■ TROPHEES DE LA JEUNESSE



LES TROPHÉES DE LA JEUNESSE



■ FEMMES ET SPORT – SCENE NATIONALE / THEATRE D'ORLEANS



FEMMES ET SPORT



■ SPORT EN ENTREPRISES

SPORT EN ENTREPRISES

NOUVEAU *be sport!*

Faites la pause

SPORT

LUNDI | 12H45-13H15 **QI-GONG**

VENDREDI | 12H45-13H15 **GYM URBAINE**

Nouvel Horaire !

GEO
GROUPEMENT DES ENTREPRISES
ORLÉANAISES

CDOS
LOIRET



■ SITE INTERNET ET RESEAUX SOCIAUX

LE SITE INTERNET & LES RÉSEAUX SOCIAUX

- Une moyenne stable **70 visites quotidiennes** sur le site internet soit environ 25 000 visites sur l'année
- Publication de **trois à cinq articles** sur l'actualité sportive et associative par semaine
- Près de **5000« amis »** et environ **1 800 abonnés** à la page Facebook du @CDOS45, toujours en augmentation cette année
- Possibilité de **promotion de vos événements**



■ LETTRE D'INFORMATION

L'ACTU OLYMPIQUE ET SPORTIVE



- 2 lettres d'information par mois sur l'actualité sportive, associative et olympique
- Diffusées à l'ensemble de nos contacts via l'annuaire du sport

■ ANNUAIRE DU SPORT

L'ANNUAIRE DU SPORT

- Environ 3000 contacts, comités, clubs et partenaires du Loiret
- Mises à jour régulières
- Un outil au service du sport départemental



N'HÉSITEZ PAS A NOUS TRANSMETTRE LA LISTE DE VOS CLUBS



■ FORMATION BASICOMPTA



97 associations
adhérentes



68 stagiaires



■ FORMATION PSC1

LES GESTES QUI SAUVENT



PSCI-PSSI

- 4 SESSIONS ORGANISÉES
- 60 STAGIAIRES FORMÉS



■ CRIB



- Participations aux réunions CRIB / MAIA, de travail ou d'informations, avec les autres CRIB du Loiret, les acteurs de la vie associative et la DRDJSCS
- Diffusions d'informations via l'annuaire du sport, le site et les réseaux sociaux. (actualités sociales, DRDJSCS, vie associative)
- 200 sollicitations pour l'année 2019 (mail, téléphone ou via le site)

RAPPORT FINANCIER

Pour l'année 2019 nous dégageons un excédent de **8353,35 €** sur un budget de **114 334 €**

Les faits marquants pour 2019 :

- Budget en nette augmentation par rapport à 2018 suite à la multiplication de nos activités :
 - Le sport au féminin
 - Actions envers les quartiers prioritaires
 - Insertion par le sport
 - La soirée des Comités
 - L'embauche d'un éducateur sportif, Nicolas MIRE, pour mener à bien ces missions.
 - Son embauche récente nous a contraint de démarrer tardivement le développement du programme reportant certaines d'entre elles sur 2020
- Au côté des actions traditionnelles :
 - Les formations PSC1.
 - Les vacances olympiques et sportives.
 - L'accompagnement des clubs dans le domaine comptable avec Basicompta.
 - Etc.

En conséquence nous proposons à l'Assemblée Générale les résolutions suivantes :

- 1) Approbation du rapport moral financier 2019.
- 2) Approbation des comptes arrêtés au 31 décembre 2019 concernant la période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019.
- 3) Décision d'affecter le résultat de l'exercice 2019 soit 8353,35 € comme suit :
 - Au développement des activités ci-dessus pour la somme de 5 000 €
 - Pour l'investissement en matériel pour l'éducateur pour la somme de 3353.35 €

COMPTE DE RESULTAT 2019					
CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
Achats		1 813,14 €	Ventes		18 816,20 €
Photocopies		1 773,53 €	Participations familles VOS		3 345,00 €
Fournitures administratives		39,61 €	Formation PSC1		3 806,20 €
Services extérieurs		4 971,21 €	Mutualisation gestion basicompta		540,00 €
Charges et locations immobilières		2 722,13 €	Abonnements Basicompta		4 825,00 €
Location copieur		1 829,40 €	Mise à disposition de personnel		6 300,00 €
Assurances		419,68 €	Accompagnements divers		
Autres services extérieurs		19 541,65 €	Produits divers		
Vacances olympiques et sportives		4 710,03 €	Subventions d'exploitation		90 560,00 €
Communication, publications			Aides à l'emploi CND		12 000,00 €
Déplacements, missions		1 925,22 €	CND		31 260,00 €
Frais postaux et de télécommunication		485,96 €	Conseil Départemental		16 500,00 €
Frais formation PSC1		1 679,49 €	Subventions et autres aides		18 800,00 €
Formation Personnel		506,80 €			
Récompenses		1 753,99 €	Communes ou communauté de communes		7 000,00 €
Communication		2 540,39 €			
Activités diverses (Sport santé Handicap etc.)		1 580,00 €	Subvention diverses FDVA		5 000,00 €
Abonnements Basicompta		2 725,00 €			
Services bancaires		87,13 €	Autres produits de gestion courante		3 374,03 €
Réceptions, AG		1 547,64 €	Cotisations Comités		3 360,00 €
Impôts et taxes		923,00 €	Autres		14,03 €
Formation professionnelle et continue		923,00 €	Produits financiers		545,70 €
Charges de personnel		73 510,90 €	Produits sur exercices antérieurs		618,33 €
Rémunération nette du personnel		44 444,03 €	Transfert de charges d'exploitation (IJ)		
Charges sociales		27 415,87 €	Abandons de créances		420,00 €
Prélèvement à la Source		1 651,00 €			
Autres charges de gestion courante		1 801,01 €			
Frais gestion courante		473,01 €	TOTAL DES PRODUITS		114 334,26 €
Amortissement matériel informatique		1 328,00 €	Contributions volontaires en nature		15 700,00 €
			Bénévolat		12 500,00 €
Charges exceptionnelles		0,00 €	Prestations en nature		3 200,00 €
Charges sur exercices précédents			Dons en nature		
Dotation aux amortissements, provisions		3 420,00 €	TOTAL DES PRODUITS		130 034,26 €
provisions pour activité en cours		3 000,00 €			
Provisions pour retraites		420,00 €	Résultat exercice 2019		8 353,35 €
TOTAL DES CHARGES		105 980,91 €			
Emploi des contributions volontaires en nature		15 700,00 €			
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite des biens et prestations		3 200,00 €			
Personnels bénévoles		12 500,00 €			
TOTAL DES CHARGES		121 680,91 €			

Bilan financier au 31/12/2019						
Actif				Passif		
	Classe		Montant	Classe		Montant
Actif fixe (argent immobilisé)	2	Immobilisations	1 000,00 €	1	Capitaux propres	119 070,87 €
	20	Immobilisations incorporelles non amortissables		10	Fonds associatif	102 116,49 €
	21	Immobilisations amortissables		11	Rapport à nouveau (résultats antérieurs en réserve)	
	27	Immobilisations financières (actions, obligations et cautions)	1 000,00 €	12	Résultat du dernier exercice (positif ou négatif)	8 353,35 €
				15	Provisions pour départ en retraite	5 601,03 €
Actif circulant (biens destinés à être transformés en liquidités)	3	Stocks	- €	16	Provisions pour activité en cours	3 000,00 €
		Marchandises, matières premières			Emprunts à moyen et long terme (EMLT > 1 an)	
	4	Créances	- €	4	Comptes de tiers (emprunts et dettes à court terme)	25 775,27 €
		Personnes physiques ou morales qui doivent de l'argent à l'association			Personnes physiques ou morales à qui l'on doit de l'argent à court terme (DCT)	
	5	Comptes financiers - Trésorerie	143 846,14 €			
		Disponibilités bancaires	69 335,23 €		Dettes d'exploitation (fournisseurs)	1 700,16 €
		Solde Bons de caisses	1 205,00 €		Dettes diverses (sociales ou fiscales)	6 146,11 €
		Livret Bleu Crédit Mutuel	73 305,91 €		Produits constatés d'avance	17 029,00 €
Total Actif Bilan			144 846,14 €	Total Passif Bilan		

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Eléa COQUARD donne les conclusions des vérificateurs aux comptes après examen des pièces comptables. Il est proposé d'approuver les comptes de l'exercice 2019.

COTISATION 2020

Un montant inchangé de la cotisation à 60 € est proposé et soumis au vote de l'Assemblée.

BUDGET PREVISIONNEL

Le budget prévisionnel est présenté et soumis au vote de l'Assemblée.

BUDGET PREVISIONNEL 2020

CHARGES		Montant	PRODUITS		Montant
Achats		4 950,00 €	Ventes		13 600,00 €
	Achat matériel	3 000,00 €		Participations familles VOS	3 500,00 €
	Aménagement poste de travail			Formations PSC1	3 500,00 €
	Photocopies	1 500,00 €		Mutualisations gestion basicompta	1 000,00 €
	Fournitures administratives	450,00 €		Abonnements Basicompta	5 000,00 €
	Autres fournitures			Produits divers	600,00 €
Services extérieurs		5 200,00 €	Subventions d'exploitation		91 000,00 €
	Locations mobilières et immobilières	2 800,00 €		Aides à l'emploi CND	17 000,00 €
	Location copieur	1 900,00 €		CND	23 000,00 €
	Assurances	500,00 €			
Autres services extérieurs		20 600,00 €			
	Vacances olympiques et sportives	5 500,00 €		Conseil Départemental	30 000,00 €
	Communication, publications	2 500,00 €		Subventions et aides privées	10 000,00 €
	Déplacements, missions et réceptions	3 000,00 €		Communes ou communauté de communes	5 000,00 €
	Frais postaux et de télécommunication	500,00 €			
	Activités diverses (PSC1, etc.)	2 000,00 €		Subvention diverses	6 000,00 €
	Formation du Personnel	1 000,00 €			
	Abonnements Basicompta	3 000,00 €	Autres produits de gestion courante		11 800,00 €
	Récompenses	1 500,00 €		Cotisations Comités	3 400,00 €
	Services bancaires	100,00 €		Autres	8 400,00 €
	Réceptions, Réunions, AG	1 500,00 €	Produits financiers		600,00 €
Impôts et taxes		1 200,00 €	77-Produits exceptionnels		500,00 €
	Formation professionnelle et continue	1 200,00 €		Abandons de créances	500,00 €
Charges de personnel		92 000,00 €	Reprise sur provisions		7 500,00 €
	Rémunération nette du personnel	60 000,00 €			
	Charges sociales	32 000,00 €			
	Autres charges de personnel				
Autres charges de gestion courante		600,00 €			
	Frais gestion courante	600,00 €			
Charges exceptionnelles		0,00 €			
	Charge sur exercice précédents				
Dotation aux amortissements, provisions		450,00 €			
Amortissement Bureautique					
	Provisions pour retraites	450,00 €			
TOTAL DES CHARGES		125 000,00 €	TOTAL DES PRODUITS		125 000,00 €
Emploi des contributions volontaires en nature		0,00 €	Contributions volontaires en nature		0,00 €
	Secours en nature			Bénévolat	
	Mise à disposition gratuite des biens et prestations			Prestations en nature	
	Personnels bénévoles			Dons en nature	
TOTAL DES CHARGES		125 000,00 €	TOTAL DES PRODUITS		125 000 €

COTISATION 2021

En application de l'article 8-II des nouveaux statuts, la cotisation pour l'année N doit désormais être fixée lors de l'Assemblée générale de l'année N-1. Dès lors que les nouveaux statuts mettent en place un double système de pondération des voix, la cotisation ne peut plus être fixée selon un tarif unique mais doit l'être sous la forme d'un montant correspondant à une voix et permettant de calculer la cotisation de chaque comité en fonction du nombre de voix dont il dispose.

Après en avoir débattu, et afin de minorer l'impact de la charge financière susceptible de résulter de ce nouveau système pour certains des membres, le Comité directeur a décidé de fixer la somme due par voix à 20 euros.

Après présentation de la proposition, le débat s'engage avec la salle, certains comités faisant part de leur opposition vis-à-vis d'un système qui va entraîner une augmentation substantielle de leur contribution financière ; après discussion, la proposition est néanmoins mise au vote.

VOTES

■ Résultats des votes :

Le résultat des votes est le suivant :

- Rapport moral : adopté, (à l'unanimité)
- Rapport financier : adopté, (1 abstention (Tennis de Table))
- Budget prévisionnel : adopté, (à l'unanimité)
- Montant de la cotisation 2020 : adopté, (à l'unanimité)
- Montant de la voix pour déterminer la cotisation 2021 : adopté, (27 pour, 3 contres (Tennis de Table, Tir à l'Arc, Voile), 5 abstentions (Athlétisme, Canoé-Kayak, Golf, Gymnastique, Volley-Ball))

ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Madame Eléa COQUARD (Escrime) et Monsieur Eric PAUCHARD (ASPTT) élus à l'unanimité sont reconduits dans leur fonction.

INTERVENTION NATURE OLYMPIQUE

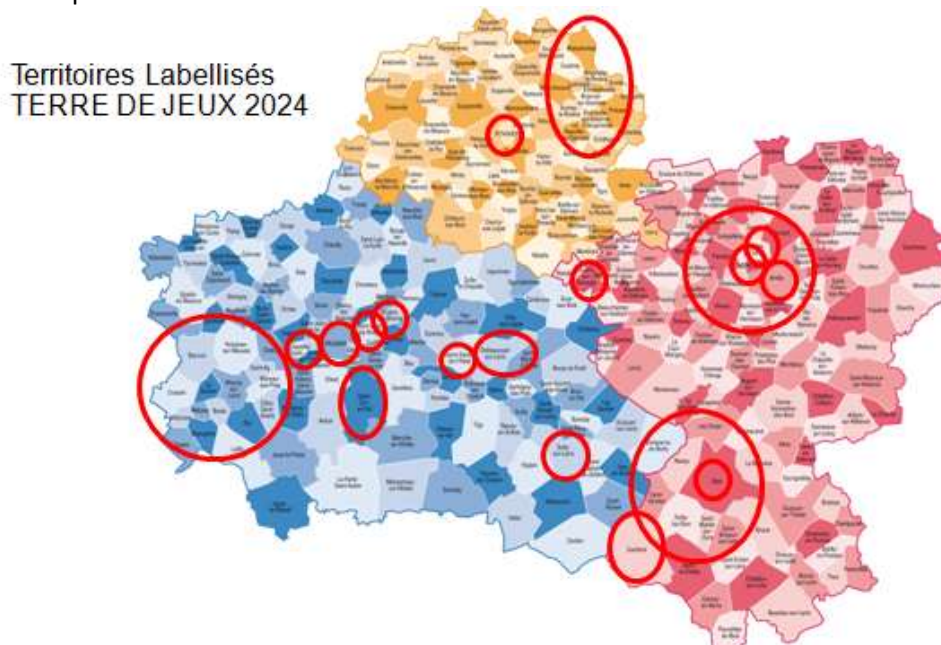
Jean-Pierre MISSERI, chargé par le Comité Directeur de ce dossier, rappelle la finalité de l'action : amener des jeunes, non licenciés, à la pratique sportive par le biais d'initiations « sport nature ». Il dresse un rapide historique de l'action et fait part des différentes difficultés rencontrées lors de la mise en place du projet, en rappelant que seulement 3 comités départementaux ont répondu à la sollicitation du CDOS lors du lancement de l'action.

Il fait part à l'assemblée de l'accueil très positif rencontré par la présentation de l'action aux centres de loisirs, aux associations et aux élus locaux, qui se montrent intéressés, particulièrement par l'aspect « mutualisation » du projet.

Il espère voir l'action continuer à se développer et prendre de l'ampleur en 2020. Deux étapes sont d'ores et déjà programmées, à Jargeau avec de la pétanque du football et du handball et à Dampierre-en-Burly avec du cyclotourisme, de la pêche sportive et de la course d'orientation.

INTERVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL – LABEL TERRE DE JEUX 2024

Antoine RICHOMME présente le Label Terre de Jeux 2024 dans le Loiret.



GROUPE DE PILOTAGE DEPARTEMENTAL



Marc Gaudet, Président du Département, aux côtés de Tony Estanguet Président du COJO

TERRE DE JEUNESSE

TERRE NATURELLE

TERRE INCLUSIVE

PROGRAMME 2020

- 4 Février : SOP, Animations sportives intergénérationnelles organisées par l'Université des Sports d'Orléans en faveur des écoliers, collégiens et lycéens labellisés « Génération 2024 ». 1 000 € par collège labellisés « génération 2024 »
- Vacances de Février : Action Sport-Réinsertion organisée par le CDOS en faveur des publics en décrochage social
- 15 Avril : Course d'orientation en faveur des collégiens au Domaine du Ciran à Ménestreau en villette
- 23 Juin : Organisation d'une randonnée cyclo-tourisme en faveur des agents et des élus des collectivités « Terre de jeux » sur l'itinéraire de « La Route de la Rose »
- 25 Juin : Forum Sports-Emplois au Château de Chamorlles entre entreprises et bénéficiaires du RSA
- Du 24 Juillet au 9 août : JO* Tokyo Live-sites
- Du 25 Août au 6 Septembre : JP* Tokyo Live-sites
- 12 Septembre : Escalade en fête. Animations Touristiques et sportives sur l'itinéraire du « Loiret au fil de l'eau »
- 3 Décembre : Présentation du plan d'actions « Territoire 100% Paralympique »
- 3 Décembre : Présentation de la « Team 45 »

QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été reçue au CDOS du Loiret avant la date limite du 27 Janvier 2020.

INTERVENTION DES PERSONNALITES

- **Mme Isabelle LANSON** Conseillère Départementale : dit être heureuse d'accueillir, à la fois en temps qu'Elue de la municipalité et Conseillère Départementale du canton, l'Assemblée Générale du CDOS à Saint Hilaire Saint Mesmin. Elle remercie les élus du CDOS pour leur implication dans le monde sportif. Elle souligne l'adéquation des actions du CDOS, notamment en termes de maillage territorial, avec la politique du Département et rappelle le rôle de facilitateur du Conseil Départemental, présent aux côtés du monde sportif.

- **M Thierry MAUBERT** délégué du Préfet : salue l'assemblée, il rappelle que son champ d'action se situe au niveau des quartiers "politique de la ville" et qu'à la vue des actions décrites précédemment, un certain nombre d'entre elles pourraient être déclinées dans les quartiers. Il souligne qu'il existe des financements dédiés.

Il revient sur l'importance de l'engagement de chacun, de l'adhésion à des valeurs communes, à une philosophie, au sein d'une structure et l'intérêt de la mutualisation qui rapproche et permet de dépasser les désaccords. Il fait part du soutien financier de l'Etat auprès du CDOS, tant sur l'emploi que sur les actions et présente une action organisée dans le cadre du pacte de la deuxième chance et proposée au CDOS. Ce projet en cours de réalisation consiste à mobiliser un jeune public, sous main de justice ou "infra bac", en l'externalisant afin de lui montrer autre chose par le biais du sport dans un environnement inhabituel.

MEDAILLE D'HONNEUR DU CDOS

La 65^{ème} Médaille d'Honneur du CDOS est décernée à Laurent THOMAS, elle lui sera remise ultérieurement, celui-ci n'ayant pu être présent à l'assemblée générale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Président,



Alain BOYER